



BOUST *Inform*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST JUILLET 2014

www.boust.org

Le Mot du Maire

Voici un peu plus de trois mois que vous nous avez accordé votre confiance ; nous n'avons compté ni notre temps ni nos efforts pour être à la hauteur de vos attentes.

Après une première prise en main de la mairie qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et une approche des dossiers restés en suspens, mon équipe s'est mise efficacement au travail. Les idées et les projets ne manquent pas.

Un moment fort de notre début de mandat a été l'installation d'une stèle commémorative du 70ème anniversaire de la libération de la France. L'emplacement de la stèle à proximité de l'arbre de la liberté a été choisi pour symboliser la Paix. Le 6 juin 2014, l'inauguration de celle-ci s'est déroulée durant l'exposition consacrée à la seconde guerre mondiale au centre socioculturel. Tout le conseil municipal a assisté à cette manifestation, gérée et organisée par Mme Sylvie BIRCK -seconde adjointe-. Vous étiez nombreux à y avoir apporté votre contribution par vos prêts de documents, de matériel militaire ou de vêtements ; soyez en à nouveau remerciés. Cette première exposition a été pour nous un succès car elle a rassemblé adultes et enfants de tous âges autour d'un passé historique dans une dimension pédagogique et instructive.

Parmi les objectifs que nous nous sommes fixés, l'un d'entre eux est la mise en valeur et la protection de notre patrimoine. Je peux maintenant vous annoncer le classement de notre église ronde le 12 mai 2014 au titre des monuments historiques. Ce classement nous contraint à être très attentifs à l'entretien de cet édifice unique. L'urgence nous amène en premier lieu à nous consacrer à la réparation des marches, revêtues d'ardoise, de la sacristie et du perron d'entrée de l'église. Après avoir préparé un dossier solide, mes adjoints et moi-même l'avons soumis à la DRAC, qui nous autorise sans réserve à réaliser nous-mêmes les travaux, grâce aux compétences de M. Jean-Luc WUTTKE, notre 3ème adjoint. Ces travaux ne sont que le début d'une longue liste d'actions qui se feront sur plusieurs années et, pour en limiter le coût, nous nous emploierons à les réaliser, dans la mesure du possible, par nos propres moyens.

Dans le même registre, les stèles du chemin de croix d'Usselskirch qui, elles aussi, font l'objet d'une inscription aux Monuments historiques au titre des objets, sont dans un état qui impose une restauration urgente et une protection pérenne. Les rendez-vous se succèdent pour trouver une solution pour ces pièces uniques et je ne désespère pas de la trouver avant l'hiver avec nos amis de l'Association Culture et Patrimoine.



Mairie de Boust

63, rue du Général de Gaulle

Tél: 0382503048—Fax: 0382503036

Mme Nicole CORTESE, notre première adjointe, en charge de la communication, a rassemblé autour d'elle une équipe qui prépare un nouveau guide pratique de Boust. Ce guide sera actualisé et renforcé et vous pourrez le feuilleter d'ici quelques semaines.

Pour continuer avec les bonnes nouvelles, M.TODESCHINI, Sénateur, qui nous a fait l'honneur de passer en Mairie le 24 avril, nous a aimablement octroyé une subvention de 40 % sur un devis de 6 953 € pour l'achat d'une tondeuse auto-portée qui viendra renforcer le matériel existant et fera gagner de précieuses heures à notre service technique. Nous pourrions également y adapter des outils de nettoyage et de déneigement si nous le jugeons nécessaire.

Le conseil municipal a décidé d'utiliser les anciens locaux de la station d'épuration des eaux pour créer un vestiaire et une salle de repos pour nos employés communaux puisque la législation nous y oblige (vestiaire homme et vestiaire femme avec armoire pour les habits propres et sales séparés et, bien sûr, douche pour chaque catégorie). Ces modifications ne sont que le début d'une longue liste et interviennent à la suite d'un contrôle de la Médecine du Travail. Un local ventilé sera également construit dans le hangar communal pour que nous puissions entreposer nos produits phytosanitaires, avec bac de rétention.

Une solution de rechange a été trouvée pour les plongeurs masqués, dont le matériel devait être entreposé dans les locaux de la station d'épuration. Nous préparons actuellement la mise en place d'une dalle béton qui supportera des structures métalliques de type Algéco achetés d'occasion pour en limiter le coût. L'association des plongeurs masqués y aura un emplacement réservé, avec une surface de stockage plus importante.

La construction du hangar est à présent terminée. La commune est soutenue financièrement par le CONSEIL GENERAL de la Moselle au titre d'une subvention à l'aménagement.



Suite à ces travaux, les trois Algécos placés à l'arrière de la Mairie seront inutiles et le contrat de location existant depuis 2008 pourra être dénoncé. L'économie réalisée ne sera pas négligeable et tout le monde y trouvera son compte.

Pour changer de registre, j'ai le plaisir de vous annoncer que la présidence de l'Association qui gère la Maison de Retraite « Résidence d'Automne » de Cattenom a été octroyée à notre première adjointe, Mme Nicole CORTESE que je tiens à féliciter publiquement pour son implication dans le domaine du social qui est le sien.

Mes félicitations s'adressent également à nos jeunes Boustois qui viennent de réussir leurs examens et se préparent à entrer dans le monde du travail ou à prendre l'option des études supérieures qu'ils souhaitent suivre. Je souhaite également bonne chance à nos jeunes qui prennent la direction des lycées ou collèges, nul doute que l'envie de réussir va de pair avec leur motivation.

En ce qui concerne nos écoles, dès la rentrée prochaine, l'équipe pédagogique connaîtra quelques changements suite au départ de Mme Isabelle SPENNEL qui était directrice de l'école maternelle. Nous vous donnerons la composition de la nouvelle équipe dès le mois de septembre, dans notre prochain bulletin municipal.

Quant aux rythmes scolaires, nous sommes également dans l'obligation d'appliquer la réforme, ce qui va induire quelques modifications dans les emplois du temps de nos employés communaux et, bien entendu, avoir un coût pour nos finances communales.

Quant à moi, je termine ce Mot du Maire en vous souhaitant de passer d'agréables vacances et vous donne rendez-vous le 19 juillet pour un feu d'artifice à la Base de Loisirs. Nos amis de l'Amicale des Sapeurs Pompiers assureront l'animation, la restauration et le traditionnel bal populaire de la Fête Nationale. A cette occasion, les voitures devront être garées dans un pré qui sera balisé à cet effet ; pour des raisons de sécurité, aucune voiture ne devra stationner le long de la route qui mène au lavoir. Une retraite aux flambeaux se mettra en place entre le lieu de restauration et la cabane des pêcheurs avant le tir du feu d'artifice,

Nous comptons bien entendu sur une météo favorable..

Bonnes vacances et bonne route à tous,
en espérant vous retrouver en forme et reposés à la rentrée.

Guy KREMER
Maire

Informations:

Dans le cadre de la mise en place obligatoire de la réforme des rythmes scolaires, les horaires de l'école maternelle et élémentaire de Boust sont les suivants:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30 - 11h45
13h30 - 15h30
Mercredi: 8h30 - 11h30

Pour un volume horaire hebdomadaire de 24 h

CIVISME: RAPPEL DE QUELQUES REGLES

REGLEMENTATION sur le bruit ;

Les travaux de jardinage et de bricolage effectués par les particuliers avec des outils bruyants ne peuvent être réalisés qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H 30.

Les samedis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H.
Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

REGLEMENTATION SUR LES FEUX DE JARDIN

Dans les zones d'habitation, l'allumage des feux de jardin est interdit suite à l'arrêté municipal du 24 septembre 2008.

Numéros utiles

Numéro d'urgence: 112

Police / Gendarmerie: 17

Pompiers: 18

Samu: 15

Carte de crédit perdue ou volée: 0 892 705 705

Opposition chéquier: 0 892 683 208

Info escroquerie: 0 811 020 217

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroquerie, contacter:

www.internet.signalement.gouv.fr

SECURITE OPERATIONS VACANCES TRANQUILLITE

Ces opérations sont organisées par la gendarmerie nationale durant les périodes de vacances scolaires.

Pour en bénéficier il faut se rendre à la gendarmerie de Hettange-Grande. Des patrouilles sont organisées pour surveiller les habitations signalées.

Les ordures ménagères
seront ramassées le
vendredi 15 août.

Information:

Le secrétariat de mairie est fermé le samedi matin en juillet et août.

Les heures d'accueil du lundi au vendredi sont inchangées: 8h - 12h.

Un site officiel totalement rénové et actualisé est en cours de réalisation.

Nous espérons qu'il sera actif en septembre.



ZOOM SUR L'ESBB (entente sportive Boust, Breistroff)



Depuis le dimanche 15 juin 2014, un nouveau comité s'est mis en place:

Président M Hubert LACOUTURE; président d'honneur: M Lucien Burg;
 vice président jeunes: M Yannick Zanella; vice président séniors: M Didier Kaiser; secrétaire: M Eric Thinus;
 secrétaire adjoint: M Stéphane Serrier; trésorier: M Christophe Moinier; trésorier adjoint: Mme Muriel Hubert.
 Assesseurs: M Patrick Delbano, M Pascal Fac; M Sébastien Juteau, M Stéphane Kaiser, M Jean-Claude Kaiser,
 M Alain Kohler, M Philippe Mayer, M Eric Rodriguez, M Robert Toffolo.
 La nouvelle équipe souhaite redynamiser l'association tout en gardant l'ambiance familiale et les ambitions sportives qui lui sont chères.

27 juillet :
 Reprise de l'entraînement
 des seniors

En Projet:
 un rendez-vous hebdomadaire de « running »
 pour tous les Boustois le dimanche matin vers
 9h/10h

31 Août : Challenge Solange Burg
 Nouvelle formule:
 Tournoi des associations et familles.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 19 juillet:

Feux d'artifice offert par la commune à la base de loisirs.
 Animation et restauration à partir de 19H00 assurées par l'Amicale des sapeurs pompiers.

Donneurs de sang - Jeudi 31 juillet de 16h à 19H:
 Salle socioculturelle de ZOUFFGEN
 (derrière la mairie)

21 septembre de 14h à 18h
 Journée du patrimoine
 visite guidée de la tour Usselskirch, de
 l'église Saint Maximin et de l'observatoire

Reprise des activités de RLB au centre socioculturel fixée
 au 11 septembre à partir de 14h30 (14h pour les marcheurs)
 Pour plus d'information: <http://rencontreloisirsboust.magix.net/website/>
 Pour rappel, l'association RLB est ouverte à tous, sans condition d'âge.

RLB - Samedi 27 septembre à 15h:
 Visite guidée de la cathédrale de Metz,
 de la crypte et du trésor

**Donneurs de sang - Mercredi 15 octobre
 de 16h à 19H:**
 Centre socioculturel de BOUST

RLB - Samedi 25 Octobre à 10h:
 Visite guidée du musée de la guerre et de
 l'annexion à Gravelotte.

Date à retenir:
23 novembre: Repas des aînés.

Soirée italienne
 Organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers
 en octobre/novembre

Pêcheurs du Weiherchen
 Alevinage prévu en novembre.

RLB - Mercredi 31 décembre:
Réveillon au centre socioculturel